

L'an deux mil dix-huit le 11 avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 3 avril, se sont réunis en mairie d'ANTOINGT, sous la Présidence de Mme Chantal ROUSSEL, Maire.

10 avril 2017

Conseillers présents : Chantal ROUSSEL, Emmanuel GONTHIER, Claude JACOB, Analio FIGUEIREDO, Tony CANO, Guy SOUILLER, Philippe TERRANOVA.

Conseillers absents : Lydia ESCLATINE, Nicolas BIERI.

Secrétaire de séance : Tony CANO

Délibération n° 4- Vote des taux des contributions directes :

Compte tenu de l'équilibre du budget primitif pour 2018 en section de fonctionnement et de l'excédent prévisionnel en section d'investissement, le maire propose de ne pas modifier les taux des contributions directes locales.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal maintient en 2018 le taux des contributions à leur niveau actuel soit :

- 12.94 % pour la taxe d'habitation (TH),
- 13.75 % pour la taxe sur le foncier bâti (TFB)
- 67.00 % pour la taxe sur le foncier non bâti (TFNB).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Chantal ROUSSEL